

Autorisation de droit à l'image

(diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné..... (nom/prénom de la
personne filmée, photographiée, enregistrée ou représentant légal s'il s'agit d'un
mineur) demeurant (adresse).....
autorise gracieusement pour moi-même

pour le mineur :
(nom/prénom du mineur)

Pour l'événement suivant : **Stage de tennis de table de Vichy, qui se tiendra du**
10 au 26 juillet 2022,
16 au 22 juillet 2022

l'association du Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table, dont le siège
est situé au 28 rue Julien 69003 Lyon, à réaliser des prises de vue photographiques, des
vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,
j'autorise le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table à fixer, reproduire et
communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le
cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute
forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans
limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports
d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site
internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des
photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser
les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou
toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune
rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un
contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution
expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)